



Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR PCMA du 2 juillet 2018

Réunion à 19h30 au Club-house PCMA – Impasse Fleurus à Maisons-Alfort.

Présents : Vincent AUDARD, Laurent BOUDON, Stéphane CULERRIER, Patrice GUEHENEUC, Christild HORRENBERGER, Vincent MARZOLF, Marc PETIT, Sophie DE LA POTTERIE et Alain TITH.

Absents excusés : Franck KASSABI, Pierre RONDEAU.

Ordre du jour prévisionnel

1. Action des commissions
 - École de tennis : tractage à la rentrée
 - Communication : recensement des actions à mener
2. Procédures de réinscriptions et inscriptions
 - Point de situation
3. Bilan Open / tournoi Jeunes / animation parents-enfants
4. Formation
 - AMT (Grégor, Flavien)
 - Réunion avec Christild le 14 juin de au comité du Val-De-Marne
5. Bulle : prêt, validation du devis 2CI (Dussel, éclairage indirect)
6. Prestation Anybuddy
7. Forum des associations du dimanche 9 septembre
8. Fête du PCMA septembre
9. Demande location ponctuelle synagogue de Maisons-Alfort
10. Service civique
11. Dates des prochaines réunions du comité directeur

Points abordés

1. Action des commissions

- École de tennis : tractage à la rentrée
- Communication : recensement des actions à mener

Nouveaux tarifs à mettre à jour sur le site

- Alain transmet les tarifs à Patrice

Saisie des nouveaux adhérents dans ADOC

- Alain, Cédric, Paul

Flyers à réimprimer en supprimant la fête du tennis et les dates de juin

- Avoir un flyer utilisable toute l'année
- Prévoir 400 flyers en format A5
- Prévoir 30 flyers A4 pour les panneaux municipaux
- Prévoir 100 dépliants à réimprimer pour le Forum du 9 septembre

Mise en place d'un calendrier annuel des actions de communication

- Pilote : Christhild s'est proposée
- Mise à jour en mode collaboratif
- Rubriques pour le calendrier : communication, compétition avec championnats et tournois (dates d'homologation avant janvier 2019), stages Ecole, stages adultes, etc.

Panneaux sur les courts : voir l'offre disponible sur la centrale FFT

2. Procédures de réinscriptions et inscriptions

- Point de situation

A fin juin, 128 dossiers d'inscription validés à l'Ecole de tennis

- Soit + 13 par rapport à l'an passé
- 26 nouveaux inscrits sur les 128 : 24 au mini-tennis dont 12 nouveaux

3. Bilan Open / tournoi Jeunes / animation parents-enfants

Tournoi Open

- 125 masculins et 25 féminines
- Hausse du nombre des participants de + 10%
- A noter : hausse du nombre de participants du PCMA au tournoi de leur club
- Bilan financier du tournoi
Très léger solde positif de 27,90 € !
Engagements des joueurs et joueuses : 3200 €
Dépenses : 3172,10 € (frais juge-arbitre, prix, balles, taxe, fleurs, coupes)

Tournoi Jeunes du 1 au 16 septembre 2018 : Cédric, Juge-arbitre

- En attente de confirmation de l'homologation pour la saison 2018/2019
- Prévoir des affiches pour le tournoi
- Limitation des classements pour le tournoi 2019 ?

Animation à destination des parents non adhérents d'enfants de l'école

- Il y a eu 5 désistements par rapport aux inscrits (la date retenue tombait en même temps que les fêtes de fin d'année dans certaines écoles)
- Voir un meilleur créneau pour 2019

4. Formation

- AMT (Gregor, Flavien)
- Réunion avec Christild le 14 juin au comité du Val-De-Marne

Actuellement le club dispose de 5 BE

- Pour un bon dimensionnement, il faudrait 2 BE et 3 AMT

Deux candidatures ont été identifiées pour la formation : Gregor et Flavien

Quel serait le coût restant pour le club ?

- Question posée au Comité 94 : réponse en attente

Attention : la formation commence le 8 septembre !

5. Bulle : prêt, validation du devis 2CI (Dussel, éclairage indirect)

Devis avec prix bloqués jusqu'au 31 août

Permis : en attente de validation à la Mairie

- Opportun de recontacter M. BORDIER pour accélérer l'examen du permis de construire ?

Subvention de 10.000 € pour le financement de la bulle, accordée par le Comité 94 (confirmée par le Président ROESCH)

- Confirmation écrite attendue sous quinzaine

Devis du 2 juillet : option 1 pour 97.850 € / option 2 pour 119.950 €

- Remise sur option 1 de 1440 € (1,4%) / remise sur option 2 de 5950 € (5%)
- A voir pour le faire baisser à 110.000 € car remise proposée faible
- Equipe de négociation : Alain, Pierre, Laurent, Vincent A
- Valorisation publicité Dussel (panneaux d'affichage, autres ?)

Aide FFT en sus ?

- Démarche engagée par 2CI pour la qualification PQT par la FFT
- Demande de subvention FFT à faire passer le Comité 94 ?

6. Prestation Anybuddy

Présentation de la société et des services de location de court de tennis et de padel par Frédéric FOUCO, co-fondateur d'Anybuddy

Cible du concept Anybuddy => objectif : lever tous les freins à la pratique du tennis

- Joueurs et joueuses de 25 à 40 ans, hors circuit FFT depuis des années
- Consommateurs de tennis à la carte

Création en septembre 2017 sur Lille : actuellement, société composée de 8 personnes

Offre disponible à Décathlon (Paris) et via les réseaux sociaux

Clubs proposant l'offre : une dizaine de réservations par semaine entre 15 € et 30 €

Offre disponible dans le 94 : RTC Joinville, TC Thiais Belle Epine, A.A.S. Fresnes TC

Rémunération : 20% pour le club

Principes des services Anybuddy

- Pas d'engagement de durée
- Priorité des réservations aux membres du club
- Seuls les courts encore libres (extérieurs et/ou intérieurs) identifiés par le club (la veille ou l'avant-veille) sont proposés à la réservation par Anybuddy
- Réservation synchronisée via ADOC (création d'un identifiant fictif pour Anybuddy)
- La réservation se fait directement chez Anybuddy avec nom / prénom / téléphone

Peu de chose à faire par le club : uniquement fournir RIB et photos des courts pour mettre l'offre en service très rapidement

Questions posées en interne du comité directeur

- Quelle responsabilité civique pour le club en cas d'accident ?
A priori, aucune... sachant que le club admet déjà des invités non couverts...
A vérifier toutefois...
- Vaut-il mieux ouvrir l'offre d'abord et restreindre les possibilités de réservation ensuite ?
- Quel prix pour une heure de réservation, sachant que la ville loue deux courts ?
- PCMA autorisé à « louer » ses courts ?

Décision à prendre rapidement car l'offre ne sera pas proposée à tous les clubs par Anybuddy

7. Forum des associations du dimanche 9 septembre

Forum organisé par l'Office Municipal de la Culture et l'Office Municipal des Sports uniquement le dimanche 9 septembre de 9h à 18h au Palais des Sports

Alain confirme la participation du PCMA au Forum à M. GRANDJEAN (Mairie – Service des Sports)

La permanence sera assurée par les enseignants (sauf Cédric, juge-arbitre du tournoi Jeunes)
A priori, aucun membre du comité directeur ne serait indisponible le 9 septembre

8. Fête du PCMA septembre

Fête du tennis PCMA

- Déplacée du dimanche 30 septembre au dimanche 7 octobre en raison de la brocante de l'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau

Organisation : Cédric + Alain + Patrice + Marc (aspects budgétaires) + ...

- Commission Communication
- Commission Développement
- Elargir l'équipe d'organisation à quelques adhérents ?

A prévoir :

- Sonorisation
- Structures gonflables
- Barbe à papa, etc.

9. Demande location ponctuelle synagogue de Maisons-Alfort

Décision : accord pour louer 2 courts pendant 2 heures

- Demande arrivée via la Mairie
- Tarif appliqué : celui des courts municipaux, à savoir 6,50 €
- Total : 2 courts x 6,50 x 2 heures = 26 €

Rappel de quelques règles :

- Tenue correcte et chaussures de sports (pas de chaussures de ville)
- Règlement intérieur consultable sur le site

10. Service civique

Dispositif de mission de service civique pour la FFT
Pas de coût supporté pour le club

Proposition retenue : Iona CHIARELLO / référent Alain TITH
Dossier à rendre au Comité pour le 10 juillet

11. Dates des prochaines réunions du comité directeur

Lundi 3 septembre à 19h30
Lundi 8 octobre à 19h30
Lundi 5 novembre à 19h30
Assemblée générale à convoquer pour fin novembre
Lundi 3 décembre à 19h30

12. Questions diverses

Propositions de Christild pour les compétitions des féminines

- Passer à 1h30 d'entraînement par semaine (Equipes F PCMA 1 et PCMA 2) à partir de la rentrée 2018 (saison 2019)
- Inscrire 1 équipe F du PCMA pour les championnats par équipes hiver + 35 ans

Il faut 4 femmes pour constituer une équipe

- Femmes NC ou 40
- Femmes « raquettes » de Fabienne

Coût d'inscription d'une équipe

- 840 € à confirmer ?
- Marc présentera le tableau des coûts d'engagement des équipes lors du prochain comité

Proposition de Sophie

- Création d'un tarif étudiant pour compléter la grille tarifaire
- Il n'y a rien à ce jour

Proposition d'Alain pour l'Ecole de tennis

- Prévoir entretien de chaque enseignant à la rentrée

Prochaine réunion : lundi septembre 2018 à 19h30 au Club-house PCMA

Le Président

Le Secrétaire général adjoint